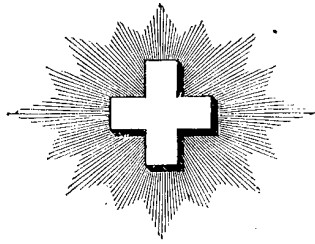


CONFÉDÉRATION SUISSE

Publié le 24 janvier 1889.

BUREAU FÉDÉRAL DE LA



PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

EXPOSÉ D'INVENTION

Brevet N° 156

Classe 123

A.-E. BESSIRE-MARIE, à PERY.

Montre chronographe-enregistreur.

Description du cadran de la montre. Cette montre a un cadran ordinaire, une aiguille d'heure, de minute et une seconde trotteuse; elle a en outre trois petits cadrans excentriques. Au bas du cadran est la petite trotteuse ordinaire, à gauche le cadran de seconde du chronographe divisé en demi-seconde; au haut du cadran se trouvent les minutes du chronographe; au centre une aiguille marquant les heures du chronographe et enfin à droite une aiguille d'heure du chronographe marquant les heures, jusqu'à 120 heures.

Fonctionnement. Les deux aiguilles *I* et *D* du chronographe sont arrêtées, on pousse le verrou *V* dans le sens de la flèche *A* (fig. I), les aiguilles se mettent en marche. On pousse le verrou *V* dans le sens de la flèche *B*, les aiguilles s'arrêtent. On pousse la couronne, les quatre aiguilles reviennent sur zéro.

Description du mécanisme. La roue de seconde porte un pivot prolongé sur lequel est fixé, outre l'aiguille de trotteuse habituelle, une petite roue dentée *G* (fig. I), qui engrène avec une autre petite roue *D* par l'intermédiaire d'un petit renvoi *E*. La roue *D* a une denture conique en dessous, un ressort *F* appuie dessus et maintient son engrenage avec la roue *E*. Cette roue *D* porte un cœur sur lequel se trouve

l'aiguille de seconde du chronographe. La chaussée engrène avec la roue de minute qui engrène à un renvoi servant à la mise à l'heure; ce renvoi *H* (fig. II) a une petite denture dessus; cette denture engrène avec une petite roue *I* portant un cœur recevant l'aiguille de minute du chronographe. Un ressort *J* maintient son engrenage avec le renvoi *H*. La roue à canon *K* engrène avec une roue égale *L* portant un pignon de 6 engrenant avec une roue *M* de 60 dents, sur laquelle se trouve un cœur portant l'aiguille du chronographe faisant un tour en 120 heures.

On pousse le verrou *V* dans le sens de la flèche *A*, le plan incliné *N* (fig. I et III) laisse descendre le levier *O*, lequel permet aux extrémités de la bascule *G* de s'abaisser et de laisser d'une part la roue *D* engrener à la roue *E* et d'autre part la roue *I* engrener à la roue *H*; les aiguilles se mettent en marche.

On pousse le verrou *V* dans la direction de la flèche *B*, le plan incliné *N* agit sur la bascule *O* qui appuie sur le levier *G* (fig. IV); ce dernier se plie en se soulevant à ces extrémités, il soulève par ce fait les deux roues *D* et *I* et les met hors d'engrenage, les deux aiguilles deviennent donc immobiles.

On enfonce la couronne, elle agit sur la

bascule P qui actionne la grande pièce Q portant quatre proéminences faisant revenir tous les cœurs sur zéro. Les cœurs des roues K et M sont fixés à frottement gras sur les roues qui les portent, ce frottement s'obtient par un petit ressort R circulaire (fig. V) fixé dans une creusure du cœur et qui appuie dans une coche circulaire faite au canon de la roue. Ce frottement permet aux cœurs d'être ramenés sur zéro tout en étant entraînés par les roues.

Cette montre permet d'évaluer avec une grande précision des expériences dont la durée peut s'étendre jusqu'à 120 heures, soit cinq jours.

REVENDICATION :

Je revendique comme mon invention le chronographe-enregistreur, tel qu'il est décrit ci-contre.

A.-E. BESSIRE-MARIE.

*feuille déposée
n° 1*

*A. E. Bessive. Morin
15 Novembre 1888*

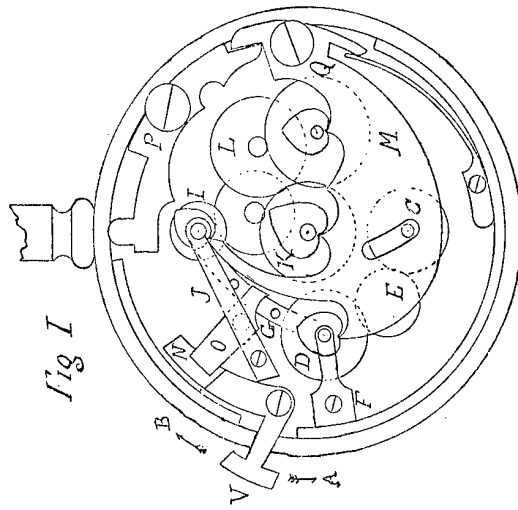


Fig. I

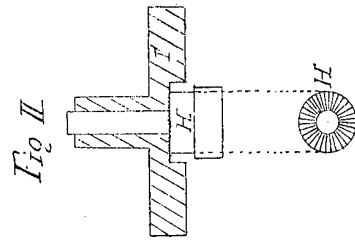


Fig. II

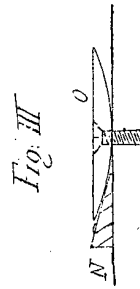


Fig. III

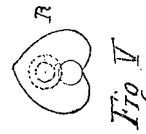


Fig. V

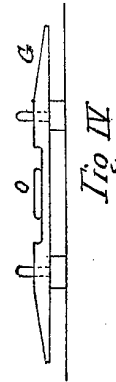


Fig. IV

*A. E. Bessive
Morin*